

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 7 juillet 2025 à 20h30

### Commune déléguée de VIRE

#### Associations

##### 19. Projet de référencement au Guid Asso

Marie-Noëlle BALLÉ donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Fin 2020, le gouvernement a souhaité renforcer les politiques relatives au développement et à l'accompagnement de la vie associative, du bénévolat et du volontariat. Il s'appuie sur les délégations régionales académiques à la jeunesse, à l'engagement et aux sports et les délégués à la vie associative. En 2022, une instruction du Ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, vise à **réformer la structuration de l'appui à la vie associative locale** sous la dénomination de « **Guid'Asso** » ayant pour objectifs de :

- Garantir un **accès gratuit et de proximité** et permettre une meilleure lisibilité du nouveau réseau ;
- **Renforcer les acteurs de l'appui et développer un socle de qualité** apporté aux bénéficiaires ;
- Mettre en réseau et favoriser l'interconnaissance de ces acteurs ;
- Co-construire une stratégie territoriale durable de l'appui aux associations.

Aujourd'hui, le secteur autour de Vire Normandie est dépourvu de structure d'accompagnement identifiée.

L'autorisation de participer au réseau et d'utiliser la marque Guid'Asso est délivrée par le représentant de l'Etat dans le département après demande auprès du Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES). Les structures doivent respecter les conditions suivantes :

- **Être identifié** par les associations locales et les bénévoles
- Proposer un **accompagnement gratuit** sans conditions
- Compléter le **maillage territorial**
- Respecter les **valeurs et principes d'actions** de la charte du GuidAsso (en annexe)

La participation au réseau est **gratuite et volontaire**. L'autorisation prend la forme d'une **convention d'autorisation pour une durée de 3 ans**.

Accusé de réception par le Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20250718-19-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/07/2025  
Publication : 18/07/2025

Délibération n°2025/07/07/19 du 7 juillet 2025 à 20h30



Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Le réseau propose 4 niveaux d'implication :

### 1. Orientation

- Accueillir le demandeur vers la structure adaptée et faciliter la mise en relation vers les autres structures GuidAsso

### 2. Information

- Apporter une information adaptée à la demande ou au besoin
- Transmettre les éléments essentiels à la vie associative
- Mettre à disposition des ressources de base et faire connaître les outils existants et modalités d'accès
- Expliciter les principales démarches obligatoires et leurs étapes
- Orienter vers une structure d'accompagnement

### 3. Accompagnement généraliste

- Accompagner les structures de manière individuelle ou collective à partir d'une évaluation (diagnostic) et transmettre les informations/conseils adaptés pour permettre à l'association de structurer ses projets sur les questions transversales
- Identifier un référent dédié (idéalement à raison d'1 ETP)
- S'appuyer sur un lieu d'accueil ouvert au moins 2,5 jours par semaine
- Favoriser la mise en lien des associations locales
- Diffuser et mutualiser des informations et ressources utiles au développement de la vie associative
- Eventuellement, mettre en place des formations à destinations des acteurs associatifs

### 4. Accompagnement spécialisé

- Accompagner les structures de manière individuelle ou collective à partir d'une évaluation (diagnostic) et transmettre les informations/conseils adaptés pour permettre à l'association de structurer ses projets sur les questions liées au domaine d'expertise
- Identifier un référent dédié
- S'appuyer sur un lieu d'accueil ouvert au moins 1 jour par semaine
- Favoriser la mise en lien des associations locales
- Diffuser et mutualiser des informations et ressources utiles au développement de la vie associative
- Eventuellement, mettre en place des formations à destinations des acteurs associatifs

La Direction des sports, de la vie associative et de la démocratie locale a renforcé depuis quelques temps son implication dans l'accompagnement à la vie associative et dans l'aide à la structuration des associations du territoire dans le besoin. Les activités du service sont donc étroitement liées aux objectifs du Guid'Asso (accueil, conseils administratifs, juridiques, financiers, méthodologie de projets, gouvernance, temps d'informations/formations, mise en lien, etc).

Bien que la direction soit proche du niveau d'implication « accompagnement généraliste », le projet de **référencement du service** s'oriente dans un premier temps au **niveau « Information »**. Cette autorisation rendrait davantage visible l'activité du service et de la collectivité auprès des associations.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20250718-19-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/07/2025

Publication : 18/07/2025

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Délibération n°2025/07/07/19 du 7 juillet 2025 à 20h30

Vu l'article L.2121-29 du CGCT, le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune.

Considérant l'avis favorable de la Commission Vie associative et sports pour tous du 25 mars 2025,

Considérant l'avis favorable du Bureau Municipal du 26 juin 2025,

**Il est demandé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à la majorité :**

- D'autoriser la commune de Vire Normandie à réaliser les démarches pour le référencement de la direction auprès du réseau Guid'Asso
- D'autoriser Madame la Maire ou son représentant à signer la convention d'autorisation en annexe
- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

VOTE : Majorité		Dont pouvoirs
Votants	47	08
Vote Pour	46	08
Vote Contre	0	0
Abstention	1	0

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Secrétaire de Séance

La Maire de VIRE NORMANDIE,

Samuel BINET

Nicole DESMOTTES

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20250718-19-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/07/2025  
Publication : 18/07/2025

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Délibération n°2025/07/07/19 du 7 juillet 2025 à 20h30

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de membres présents : 39

Quorum (24) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : 08

Nombre de membres excusés ayant donné pouvoir : 08

Nombre de membres absents : 0

Le 7 Juillet 2025 à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Vire Normandie s'est réuni Salle des Mariages à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Nicole DESMOTTES, Maire de Vire Normandie.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers municipaux le 1<sup>er</sup> juillet 2025.

La convocation et l'ordre du jour ont été publiés sur le site internet de Vire Normandie le 1<sup>er</sup> juillet 2025.

Samuel BINET a été nommé secrétaire de séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
ALLEGRE Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLÉ Marie-Noëlle	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra	<input checked="" type="checkbox"/>			
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BLANC Meiggie		<input checked="" type="checkbox"/>		Régis PICOT
CHÉNEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
HAMEL Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE BRUN Sébastien	<input checked="" type="checkbox"/>			
LAURENT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DREAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception  
014-200060176-20250718\_19\_DF  
Accusé certifié exécutoire  
Réception par le préfet : 18/07/2025  
Publication : 18/07/2025

Délibération n°2025/07/07/19 du 7 juillet 2025 à 20h30

LEFEBVRE Yoann		<input checked="" type="checkbox"/>		Cindy COIGNARD
LEFOUR Tony		<input checked="" type="checkbox"/>		Sabrina LABROUSSE
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
LETELLIER Nadine		<input checked="" type="checkbox"/>		Pierre Henri GALLIER
MADELAINÉ Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLÉON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie		<input checked="" type="checkbox"/>		Philippe MALLÉON
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri		<input checked="" type="checkbox"/>		Corentin GOETHALS
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine		<input checked="" type="checkbox"/>		Patrick GOSSMANN
ROBLIN Sylvie	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
VIGIER Maud		<input checked="" type="checkbox"/>		Michel LELARGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20250718-19-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/07/2025  
Publication : 18/07/2025

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Délibération n°2025/07/07/19 du 7 juillet 2025 à 20h30